

Assemblée Générale de l'APAC du jeudi 26 septembre 2024 à 15 h

en salle « Montaigne » du théâtre de l'Odysée

Suite au changement de protection informatique, le président n'a pas pu projeter les documents prévus, en conséquence les commentaires concernant le rapport d'activité, le rapport moral et la présentation du futur programme ont été effectués à partir du fascicule APAC n° 16. Concernant le rapport financier, la trésorière possédant ses données sur clé USB a pu présenter le bilan comptable de l'année, ainsi l'ensemble de notre A G a pu se dérouler correctement.

41 présents ont été comptabilisés ainsi que 36 procurations.

Le président présente le rapport d'activité de l'année écoulée dont le thème était « **Evolutions et Révolutions** » avec :

- Le 19 octobre : « Evolutions et Révolutions préhistoriques » par Serge MAURY, préhistorien.
- Le 9 nov : « La question du sens à travers l'histoire de la pensée philosophique » par Albert MENDIRI, philosophe.
- Le 30 nov : « Les lettres persanes » par Marie-Béatrice RICAUD, prof agrégée de Lettres Classiques .
- Le 7 déc : « Le XVII^{ème} s périgourdin, entre archaïsmes et innovations » par Michel COMBET, historien.
- Le 25 janv : « Les Révolutions du Feu » par Alain REILLES, prof retraité « Sciences de l'ingénieur ».
- Le 8 fév : « Les cheminements de la mémoire en Allemagne après 1945 » par Christine SASSIAT, agrégée d'Allemand.
- Le 15 fév : « (R) Evolution familiale en santé mentale par Daniel LEGOURRIEREC, psychomotricien.
- Le 14 mars : « La confrontation des réformes religieuses au XVI et XVII^{ème} s » par Anne-Marie COCULA, historienne.
- Le 28 mars : « Simone MAREUIL, une périgourdine au destin tragique » par Hervé BRUNEAUX, romancier .
- Le 4 avril : « Les filles du Roy » et le peuplement du Canada français par Danielle PINSONNAULT, institutrice.
- Le 2 mai : Rediffusion des Révolutions du feu (horaire inadapté en janvier) et finale en musique effectuée par Jean Michel LOT suivie du « pot » de l'amitié.

Notons que la conférence de Luc JULIA concernant l'intelligence artificielle a dû être annulée suite à l'hospitalisation du conférencier. Il est signalé que les synthèses des conférences de la saison écoulée sont effectuées par des membres du Comité Directeur dans un fascicule intitulé **APAC n°16**, fascicule qui de plus, présente le futur programme.

Ce rapport d'activité est approuvé à l'unanimité

Un adhérent signale qu'il apprécie particulièrement la qualité du travail effectué pour réaliser ces synthèses remerciant ainsi la participation des membres du Comité Directeur auxquels il faut ajouter la contribution de Françoise CHAUVAIN pour la relecture des différentes synthèses, de Jacques CLERIN pour la création et la mise à jour du site de l'APAC et d'Odile LEBRETON pour la gestion des comptes de l'APAC. Outre cette remarque applaudie, le président signale que, cette année, le coût de production de ce fascicule, édité à 250 exemplaires, s'est limité à 1 euro l'exemplaire.

Le Président présente le **Rapport moral de l'APAC**, rapport qui évoque le rayonnement de l'APAC en dehors de son cercle de diffusion auprès des adhérents. Ce rayonnement concerne différentes « **Université du Temps Libre** » allant de Bayonne à Périgueux auxquelles on peut ajouter les diverses interventions en milieu scolaire dont la plus récente du 10 septembre a eu lieu au lycée Bertran de Born devant les classes « prépa » (Math sup et spé et hypokhâgne) avec : « Arts et Sciences, question de dimensions » sujet qui sera adapté pour l'APAC lors de la prochaine saison .

Le comité Directeur : Le Président signale que si le Comité Directeur est prolongé dans sa forme actuelle, il reçoit la future contribution de Madame Claudine Vaillant Muret de Bergerac... sans compter les nouveaux arrivants qui auront la possibilité de rejoindre ce comité durant notre saison puisque nous sommes ouverts aux nouveaux arrivants.

Le Président explique que, cette année, toutes les conférences commenceront à 15 h en sachant que chaque fois où il y aura une conclusion festive : galette des Rois, apéritif de fin de saison, c'est le lieu qui changera en prévoyant la conférence correspondante à l'Odysée plus adapté que l'amphithéâtre « Jean Moulin » de la médiathèque.

Futur programme : « **La transmission des savoirs** » sera le fil conducteur de la saison avec :

- Le 3 oct : « Bipédie et développement du cerveau humain » par Christine TARDIEU dir de recherche du CNRS.
- Le 17 oct : « Naissance des alphabets en Egypte et Mésopotamie » par Yvonne BONNAMY égyptologue.
- Le 7 nov : « Nécessité et limite de la transmission » par Albert MENDIRI professeur de philosophie.
- Le 14 nov : « Le mythe de l'origine des langues Indo-européennes » de J Paul DEMOULE de U panthéon Sorbonne.

- Le 28 nov : « L'éducation de Gargantua » de Rabelais par Marie-Béatrice RICAUD agrégée de Lettres Classiques.
- Le 5 décembre : « Humour et physique quantique » par Célia PELLUET physicienne de Paris Saclay.
- Le 23 janv : « Il était une fois l'école » par Alain REILLES, prof retraité « Sciences de l'ingénieur ».
- Du 6 janvier au 23 février : Exposition alphabets et écritures par Yvonne BONNAMY et Sonia BREUX POUXVIEL.
- Le 6 fev : « La révolution de l'imprimerie et ses conséquences religieuses » par Michel COMBET historien U Bdx.
- Le 13 fev : « La cuisine après la maîtrise du feu » par Christian CHEVILLOT préhistorien U Bordeaux.
- Le 20 fev : « On a tué mon école » par Jean Marc RICHARD ancien Proviseur de lycée.
- Le 13 mars : « La transmission des savoirs par informatique » par Geoffrey LEGOURRIEREC informaticien.
- Le 20 mars : « L'homme préhistorique est aussi une femme » par Marylène PATOU MATHIS préhistorienne CNRS.
- Le 10 avril : « La république à l'école » chez Eugène Le ROY par Joëlle CHEVE Journaliste et historienne .
- Le 17 avril : « Limite de notre modèle de civilisation » de Ludovic ARGA conseiller scientifique climat énergie.
- Le 15 mai : Finale en musique par Jean-Michel LOT suivie de l'apéritif de clôture.

Notre trésorière Odile LEBRETON prend le relais pour présenter le rapport financier :

Les recettes s'élèvent à 3 990€, elles correspondent :

- Aux cotisations des 204 adhésions pour 3861€.
- Aux produits financiers pour 129€ du livret A.

Les dépenses totalisent une valeur de 2 928€ Elles Concernent :

- Les frais des Conférences pour 1 202€ (déplacements ; hébergement ; prestation et restaurants).
- Les dépenses de fonctionnement de 1 726€ dont assurance, hébergement à la ligue, frais de banque pour 419€.
 - affranchissement pour 552€, photocopies, impressions des fascicules et cartes d'adhérents pour 755€.
- La différence entre les recettes et les dépenses donne un résultat bénéficiaire de 1062€.

Ajoutons la mise à disposition des salles par la mairie de Périgueux, à titre gracieux soit 4 000€ .

Résultat : réserves 6 419 € / Liquidités 6 007 € / Immobilisations financières 22 € / Charges déjà payées 390 €

Pour le Passif, n'ayant aucune dette avec un fond associatif de 5 357€ en début d'exercice, nous vous proposons d'y affecter le résultat bénéficiaire de l'année de 1 062€, ce qui nous donnera une réserve pour l'association de 6 419€ .

Rapport de Madame Simone TEYSSANDIER controlleuse des comptes :

« Mesdames, Messieurs,

En vertu du mandat qui m'a été confié, j'ai l'honneur de vous faire part des conclusions des vérifications que j'ai menées en présence de Madame Odile LEBRETON trésorière. La vérification a porté sur la période du 01 septembre 2023 au 31 août 2024. Conformément aux statuts de l'Association, je me suis assurée de la concordance des soldes des comptes de banques et procédé à la vérification des dépenses enregistrées au cours de l'exercice par le pointage aléatoire avec les documents justificatifs de base et obtenu tous les détails et explications nécessaires grâce à un excellent classement de tous les documents. J'ai eu à ma disposition toutes les pièces comptables se rapportant à l'exercice 2023-2024 et j'ai pu valider par sondage un certain nombre d'écritures et de soldes comptables, les vérifications effectuées me permettent de dire que les comptes reflètent fidèlement la situation financière de l'Association et je formule les réserves d'usage dans la mesure où les faits et documents susceptibles de modifier les résultats n'auraient pas été portés à ma connaissance.

Je remercie Odile LEBRETON, pour la tâche qu'elle a accomplie avec sérieux et bienveillance dans la tenue de la comptabilité de l'Association. Je tiens également à remercier M le Président et les membres du conseil d'administration pour leur confiance.

En conclusion, je demande à l'assemblée générale d'approuver les comptes au 31.08.2024

Le réviseur des comptes : Simone TEYSSANDIER » .

Les comptes étant approuvés à l'unanimité, notre **Assemblée Générale** peut se conclure autour d'un apéritif permettant d'échanger diverses idées, notamment en imaginant l'organisation d'une sortie sur une journée du mois de Mai tandis qu'un adhérent fait remarquer que divers articles provenant de la « Dordogne Libre » essaient de refléter la riche vie culturelle de notre association.

Rapport effectué par le Président Alain REILLES le 5 octobre 2024.